

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ET LE RAMASSAGE
SCOLAIRE DE SAINT-PIAT, MEVOISINS, CHARTAINVILLIERS, SOULAIRES**



Place René Quantin 28130 – SAINT-PIAT
Téléphone : 02.37.32.48.61



TRANSPORT SCOLAIRE VERS LE COLLEGE DE MAINTENON ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

ATTENTION : Le mercredi, le retour se fera, pour tous les cars, à 13H30, après le déjeuner.

CIRCUITS	MATIN	MERCREDI MIDI	SOIR
<p><u>CAR TRANSBEAUCE N°1</u> L568-01</p> <p>SOULAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MAIRIE 8 H 00 - LES MOULINS 8 H 02 <p>SAINT-PIAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IMPASSE MAUGARS 8 H 04 - GARE 8 H 07 <p>COLLEGE 8 H 20</p>			
<p><u>CAR TRANSBEAUCE N°2</u> L568-02</p> <p>CHARTAINVILLIERS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PLACE DU FROU 8 H 00 - ECOLE/BRUYERES 8 H 05 <p>COLLEGE 8 H 20</p>			
<p><u>CAR TRANSBEAUCE N°3</u> L568-06</p> <p>SAINT-PIAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GROGNEUL 7 H 55 - CHANGE VILLAGE 7 H 57 - RUE AU CHARD N°29 8 H 00 - MAIRIE 8 H 03 <p>MEVOISINS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EGLISE 8 H 06 - DOMAINE DE CHIMAY 8 H 08 <p>COLLEGE 8 H 20</p>			

Par mesure de sécurité, chaque élève doit être muni de sa carte de transport REMI / JVMalin (ou Filibus/JVMalin pour les élèves de Chartainvilliers) et devra badger à chaque montée dans le car.

Pour des raisons de sécurité, que les familles comprendront, le Comité Syndical a décidé que tout manquement à la discipline, à l'attente et surtout pendant le trajet se verra appliquer le règlement : **EXCLUSION DU CAR** une semaine puis définitive. Des contrôles inopinés seront faits par la Commission dont les décisions seront sans appel.